

Montréal avril 1841.

Avant que la présente vous soit délivrée par notre ami C. H., vous aurez appris que le parlement provincial est de nouveau prorogé jusqu'au 14 juin prochain. Parmi les nombreuses conjectures qui se font ici, sur ce qui a pu induire lord Sydenham à adopter cette mesure, sont celles-ci : Les amis les plus dévoués, ou plutôt les prétendus amis du gouverneur, veulent que ce soit pour rétablir sa santé épuisée par les réformes importantes qu'il a procurées au pays; d'autres qui se donnent pour être mieux informés, assurent que son excellence n'a voulu obtenir ce nouveau délai que pour avoir plus de chances de se former à tout prix une majorité assez complaisante (i. e. servile) pour approuver sa conduite depuis qu'il a la régie des affaires du pays.

Cette accusation est très sévère, et si ceux qui la soutiennent n'avaient de fortes preuves de leur côté, il nous faudrait croire, que c'est encore une calomnie que l'on veut mettre sur le compte de milord. Mais il n'en sera pas ainsi, parce qu'il est connu publiquement ici que la place de commissaire des cours de requêtes a été dernièrement offerte à M. Quesnel le représentant du comté de Montmorency, qu'il a refusée, non pourtant sans hésiter, c'est ce que disent plusieurs individus, qui à la vérité ne sont pas des admirateurs aveugles de l'Hon. Mr. en question, et ce, parce qu'ils se souviennent qu'en '37, Mr. Quesnel comme conseiller exécutif avisa conjointement avec le seigneur de St. Charles (Debartzch) le compte de Gosford d'écrire au Bureau Colonial pour suspendre la constitution d'alors.

Je suppose que c'est une des raisons qui a engagé ceux qui forment le comité d'élections pour le district de Québec, à recommander Mr. Quesnel aux électeurs du comté de Montmorency. *Pensez-vous que ce pourra être aussi une recommandation pour l'élire le président de l'assemblée pour la prochaine session ?* On en doute malgré ce qu'en dit le Canadien.

L'*Aurore des Canadas* s'escrime à prendre la défense des pauvres canadiens contre les attaques du *Morning Courier* qui vient de lâcher cette légère gentillesse britannique :

« Les canadiens-français nous sont inférieurs en intelligence, toutes les places d'honneur et surtout de profit doivent donc nous appartenir—nous avons donc le droit de les dépouiller même de leurs biens et de les réduire à l'état de d'ilotés comme les blancs en Amérique se sont emparés des terres des sauvages moins intelligens qu'eux et comme les quatre parties du monde ont réduit à l'état d'esclavage les nègres de la Guinée ! »

Ouf ! avez-vous lu, braves canadiens, ce que dit la gazette achetée, payée, dictée par Mr. Thomson ? J'en suis tout ébouriffé, et vous ? Il paraît que ce particulier-là se suppose un degré passablement impudent d'intelligence si l'on en juge par la façon dont il s'adjudge nos biens et par l'aisance avec laquelle il nous réduit par degrés à l'état d'ilotés et d'esclaves. Mais, risée à part, les canadiens feraient bien, quand il en est tems-encore, d'avoir l'œil à cela, car, trouver de bonnes raisons pour s'emparer de ce qui ne lui appartient pas, est une plaisanterie dont maître John Bull est spécialement friand.

A propos dans l'article en question de l'*Aurore*, nous voyons, que les anglais d'autrefois s'habillaient de peaux de bêtes. C'est tout changé aujourd'hui, ils ont mis les bêtes dans leurs peau.